

SÉNAT

1<sup>re</sup> SESSION ORDINAIRE DE 1960-1961

Annexe au procès-verbal de la 1<sup>re</sup> séance du 13 décembre 1960.

RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, portant modification des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour l'année 1960 et des voies et moyens qui leur sont applicables.*

Par M. Marcel PELLENC

*Rapporteur général,*

*Au nom de M. René MONTALDO*

Sénateurs.

**Nota.** — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 14 décembre 1960. (Compte rendu intégral de la 2<sup>e</sup> séance du Sénat du 13 décembre 1960, page 2346, 2<sup>e</sup> colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Jacques Masteau, Gustave Alric, Jean-Eric Bousch, vice-présidents ; Yvon Coudé du Foresto, Hector Peschaud, Julien Brunhes, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Fernand Auberger, Edouard Bonnefous, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Marc Desaché, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Jacques Duclos, Pierre Garet, Roger Houdet, Michel Kistler, Roger Lachèvre, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Georges Marrane, Max Monichon, René Montaldo, Geoffroy de Montalembert, Eugène Motte, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Jacques Soufflet, Ludovic Tron.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1<sup>re</sup> législ.) : 1001, 1015 et in-8° 214.

Sénat : 93 (1960-1961).